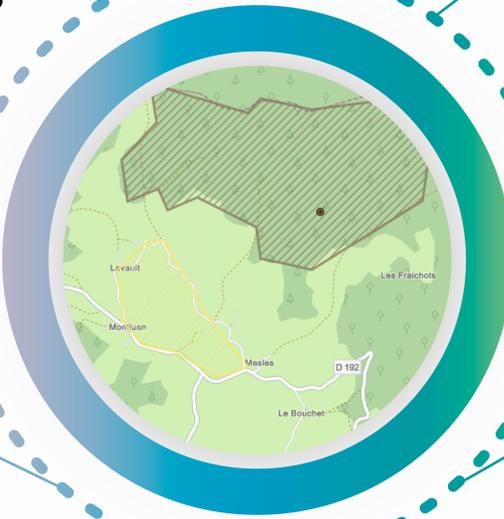


# Zones d'accélération des énergies renouvelables : de quoi parle-t-on ?

Des **secteurs géographiques propices**  
aux énergies renouvelables

Définis à partir des **potentiels  
énergétiques locaux**

Par les communes  
après consultation des habitants



Pour sécuriser  
les approvisionnements en énergie

Tout en limitant les effets négatifs liés  
à l'implantation des installations

Cela se traduit par une cartographie  
avec un zonage par type d'énergie

Toutes les communes françaises sont concernées !

## Quels Effets ?

La création d'une zone d'accélération n'est pas une autorisation pour les projets d'énergies renouvelables !

- Un projet en zone d'accélération doit respecter les dispositions réglementaires
- Il doit donc suivre les mêmes étapes et obtenir les mêmes autorisations que pour tout projet

C'est une « garantie implicite » que localement la zone a déjà fait l'objet d'une validation

Pour les porteurs de projet :

- Gain de temps en phase de prospection
- Réduction des délais d'instruction
- Possibilité d'incitations financières

À noter : l'existence d'une zone d'accélération n'empêche pas l'autorisation de projets en dehors d'une zone

# Pourquoi la France cherche-t-elle à accélérer sa production d'énergies renouvelables ?

Les Zones d'accélération ont été créées par la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023. Objectifs :

- Rattraper le retard de la France pris dans ce domaine
- Diviser par deux le temps de déploiement des projets ENR

## Enjeux :



### Accroître l'indépendance énergétique du pays

Dépendance énergétique de la France de 44% en 2021, mise en exergue par la guerre en Ukraine



### Maîtriser les coûts énergétiques

Multiplication par 2.5 de la facture énergétique française entre 2021 et 2022

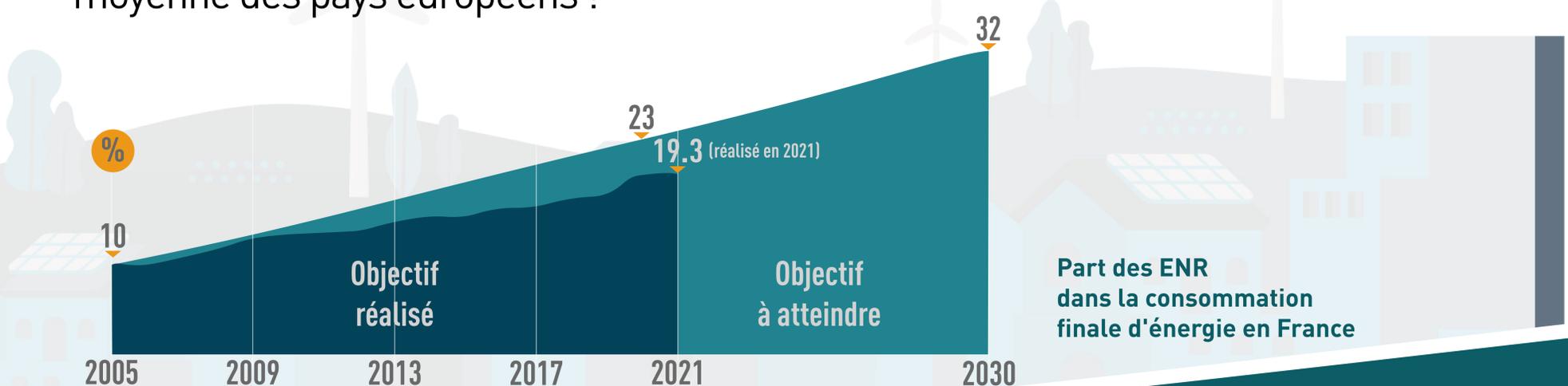


### Lutter contre le changement climatique et atteindre la neutralité carbone

Un mix énergétique français basé à 60 % sur des énergies fossiles importées.

## La France vise 32% d'ENR en 2030 mais elle est en retard

- En 2020, la France était le seul pays de l'UE à ne pas avoir atteint son objectif de développement des ENR
- Le temps de déploiement des projets est deux fois plus important en France que la moyenne des pays européens !



# Les énergies renouvelables sur GrandAngoulême

Un potentiel énergétique sous-exploité et une production locale encore faible dont les retombées échappent au territoire

Faible part des ENR dans la consommation énergétique finale

64% d'énergies fossiles

11% d'ENR

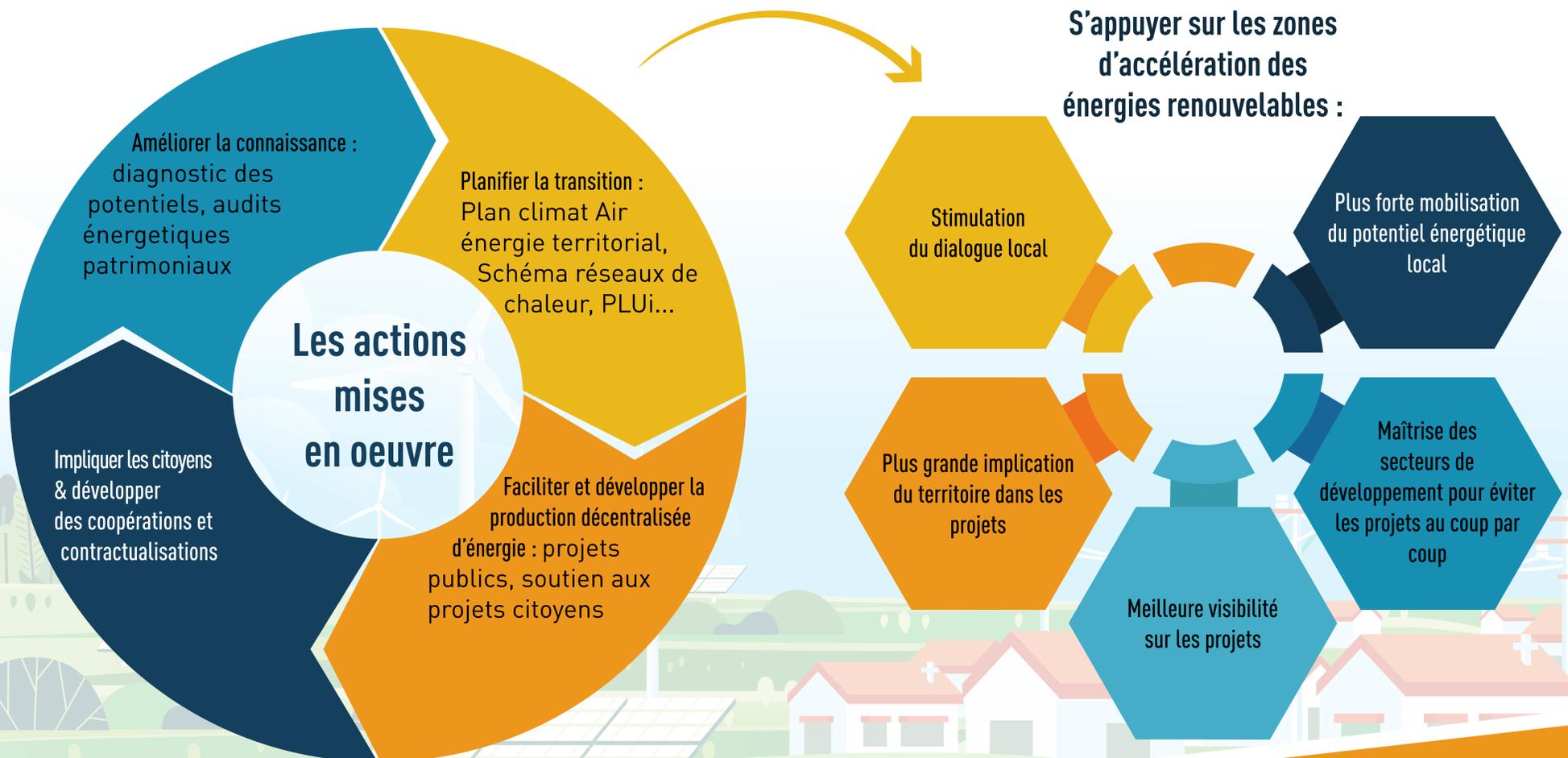


Mix d'énergies renouvelables dépendant de la biomasse

5.4% ENR électriques  
5% de photovoltaïque  
0.4% hydraulique

69.3% ENR thermiques  
47% de bois-énergie  
22% autres (pompes à chaleur, biomasse, solaire thermique)

25.3% biocarburants



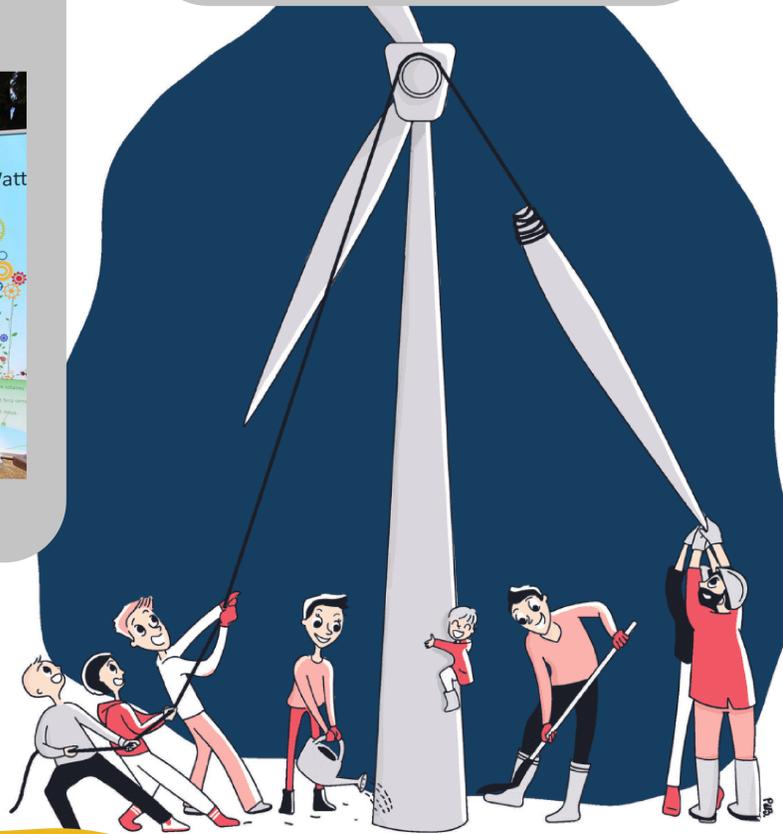
# Comment agir localement ?

Des initiatives locales émergent partout permettant de se rapprocher la question énergétique !

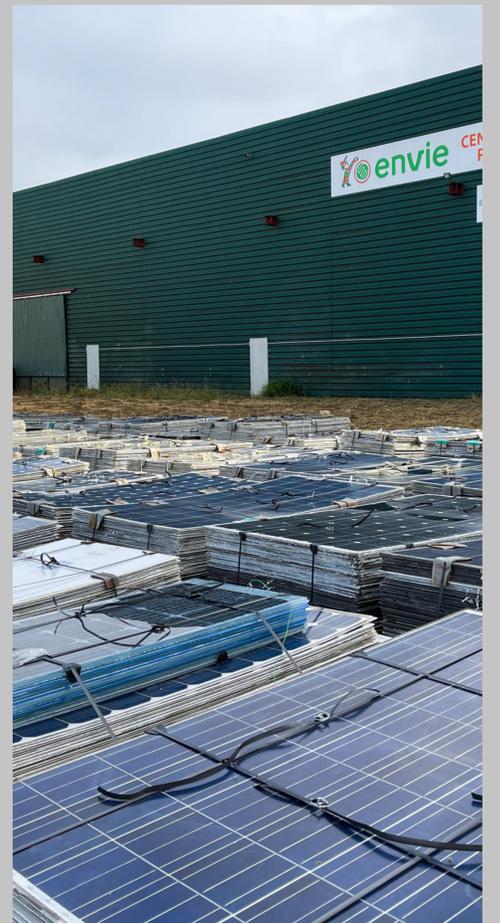
Sur GrandAgoulême,  
**FabriKwatt**,  
la coopérative  
citoyenne, encourage  
l'efficacité  
énergétique et  
les énergies  
renouvelables. Elle  
a porté l'installation  
de 1 000 m<sup>2</sup> de  
panneaux solaires sur  
le gymnase Colette  
Besson à Ruelle,  
opérationnels depuis  
septembre 2023.



Initié en 2017, le **parc éolien d'Andilly-les-Marais** sera le premier projet éolien citoyen de Charente-Maritime. Avec 3 éoliennes, il produira 42 GWh d'électricité par an, soit la consommation électrique de 9 300 foyers. La mise en service est prévue pour fin 2024.



À Saint-Loubés (Gironde), **Envie 2E Aquitaine** et **Soren** ont lancé la première ligne de réutilisation et de traitement de panneaux solaires d'Europe en 2022, créant 25 emplois.



Saviez-vous qu'en Allemagne,  
50 % des capacités de production d'électricité  
renouvelable installées entre 2000 et 2010 sont  
détenues par des citoyens ?

# Produire de la chaleur renouvelable, c'est possible !

En France, la biomasse est la première source de production de chaleur renouvelable, suivie par la géothermie, le solaire thermique, les gaz renouvelables, les déchets et la chaleur de récupération.

## Bois-énergie : un rôle majeur à jouer dans la production de chaleur renouvelable

- Le bois-énergie domine la production de chaleur renouvelable en France, mais la majorité de la chaleur provient toujours des énergies fossiles.
- Les objectifs nationaux de développement du bois-énergie ont été fixés pour que le taux de prélèvement reste en deçà de l'accroissement des forêts.
- Les émissions polluantes du bois sont principalement dues à de vieux appareils domestiques peu efficaces.

### Le saviez-vous ?

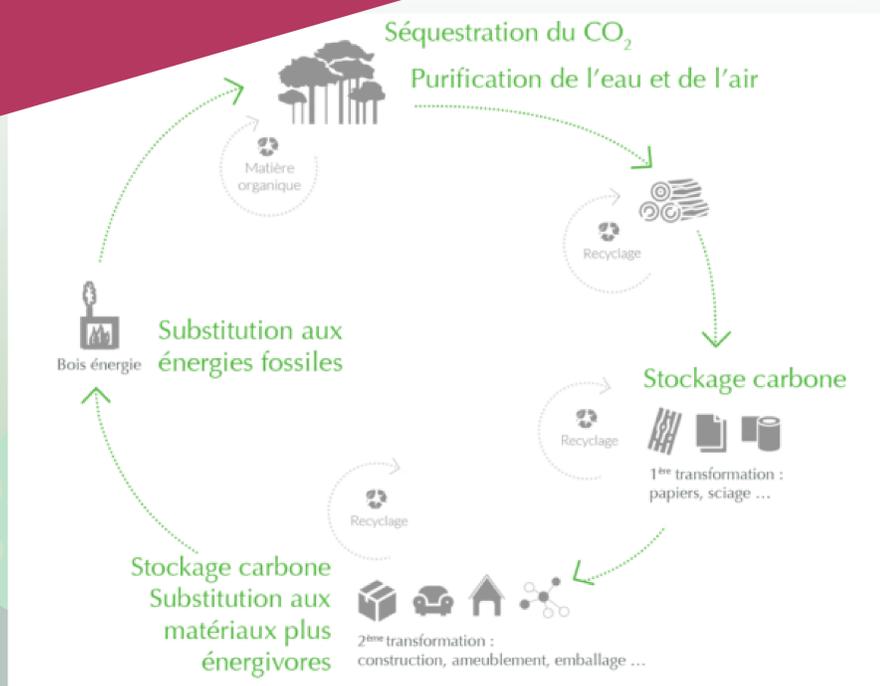
Il y a 7,2 millions de chauffages domestiques au bois en France.

## Méthanisation : des déchets valorisés en gaz !

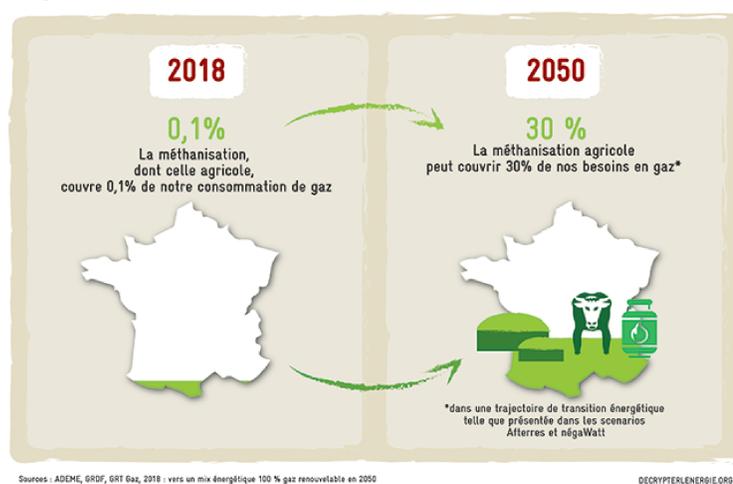
- La méthanisation valorise les déchets locaux et réduit l'usage d'engrais minéraux
- Elle privilégie les effluents d'élevage, les déchets agricoles et les biodéchets.
- Un site de méthanisation génère en moyenne 1 à 2 passages de camions par jour.

### Chiffres clés

- ◆ Emissions CO<sub>2</sub> : 23 à 44 g équivalent CO<sub>2</sub> par kWh.
- ◆ Près de 1500 installations actives en janvier 2023.



### La méthanisation, un fort potentiel pour la transition énergétique



# L'électricité renouvelable, un enjeu de développement pour répondre à la demande

La stratégie énergétique française s'appuie notamment sur l'électrification des usages. C'est pourquoi la demande en électricité renouvelable va croître fortement dans les prochaines années.

## Photovoltaïque : une énergie disponible partout !

- Une centrale photovoltaïque de 1 MW alimente 250 foyers.
- Les technologies actuelles n'utilisent pas de terres rares mais des métaux qui peuvent être critiques.
- Les modules ont une durée de vie de 30 ans.
- Les producteurs de panneaux solaires ont l'obligation de prévoir leur recyclage. 95 % de la masse des systèmes photovoltaïques sont recyclables.

### Chiffres clés

- ◆ Émissions de CO<sub>2</sub> : 23 à 44 g CO<sub>2</sub>/KWh.
- ◆ Emprise au sol : 1 à 2 ha/MW

## Éolien terrestre : la seconde source d'électricité renouvelable

- Une éolienne de 3 MW alimente 1 200 logements.
- Les éoliennes fonctionnent entre 75 % et 95 % du temps en moyenne.
- Le bruit à 500 mètres est inférieur à 35 décibels
- Une installation a une durée de vie de 15 à 20 ans

### Chiffres clés :

- ◆ Émissions de CO<sub>2</sub> : 13 g équivalent CO<sub>2</sub>/KW sur le cycle de vie.
- ◆ Emprise au sol : 0,12 à 0,19 ha/MW.

Connaissez-vous l'autoconsommation collective ? C'est le partage de la production d'énergie entre plusieurs consommateurs proches physiquement.